



Je voudrais en ce début d'année vous présenter avec l'ensemble de l'équipe municipale et du personnel tous nos vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte de la joie et de grands moments de partage avec les gens qui vous sont chers.

Comme tous les ans, nous vous invitons à venir partager la galette des rois et le verre de l'amitié ce **samedi 19 janvier à partir de 18h30 à la salle polyvalente**.

Nous pourrions faire un bilan des actions de l'équipe municipale, les travaux en cours, et nos jeunes élus auront la parole. Nous invitons également tous les nouveaux arrivants à se joindre à nous. Nous pourrions profiter des illuminations de Noël avant qu'elles ne soient démontées et saluer leur auteurs !

L'année 2018 a été riche en émotion. Plus de 25 personnes ont assistées aux ateliers participatifs et nous ont permis de finaliser le référentiel ; document préalable au plan d'urbanisme. Nous avons également participé au plan paysage mais notre candidature n'a pas été retenue. Toutefois, elle nous a permis d'initier une volonté de travail en commun avec les communes voisines. Nous allons ainsi pouvoir mutualiser du matériel ou partager du temps de nos cantonniers pour certaines tâches avec les communes de BAYON et/ou Saint-Seurin-de-Bourg (appareillage pour nettoyer le cimetière, broyeur de déchets verts...). Cette fin d'année dernière, nous avons connu une importante vague de cambriolages. Véritable opération coup de poing d'une équipe organisée sur notre territoire ou les communes de Bourg et Prignac et Marcamps ont été ciblées. Au-delà de l'aspect financier, c'est un choc psychologique vécu par les nombreux foyers compsicois qui ont été fractu-

rés et visités. Prévue au printemps, l'installation de la vidéo protection au centre du village devrait être un élément dissuasif pour ce type d'agissement. En parallèle nous souhaitons améliorer la prévention grâce au dispositif « Protection Participation Citoyenne ». Le lien privilégié entre les différents acteurs du dispositif contribue à améliorer la sécurité de tous. Nous aurons l'occasion d'échanger et partager sur ce sujet.

Je tiens également à féliciter les services de la gendarmerie qui sont intervenus le vendredi 21 décembre après midi pour retrouver deux de nos élèves qui avaient décidé de s'échapper de l'école. Après deux heures de recherches actives, l'hélicoptère de la gendarmerie les a repérés dans le bois des fontenelles. Ce mauvais vaudeville c'est bien fini, faisant une grande frayeur aux parents, aux élèves de l'école, au personnel et à l'équipe enseignante à qui j'apporte tout mon soutien.

Je voudrais également remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'animation de la commune durant cette année 2018. Bravo à tous et rendez-vous cette année et plus particulièrement avant notre fête locale ou nous allons accueillir les COMPS de France. Pour renforcer les échanges, nous avons pris l'habitude de les accueillir chez l'habitant. N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie si vous avez des places disponibles pour les héberger. C'est un moment inoubliable !

*Compsicoisement vôtre
Didier BAYARD*

**Vœux et partage de la galette des rois
Samedi 19 janvier à partir de 18h30
à la salle polyvalente**

Conseils municipaux

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 juillet 2018

APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE GESTION DES BASSINS VERSANTS DU MORON ET DU BLAYAIS

Le conseil municipal a approuvé la modification des statuts du SGBV du Moron et du Blayais et l'extension de son périmètre, suite à la modification des statuts de la CCB intégrant à compter du 01 janvier 2018 la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE TRAVAUX DE RALEN- TISSEMENT DE LA CAHUSSEE A « BERTHOU »

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des travaux de ralentissement de la chaussée lieu-dit « Berthou », il faut passer convention avec le Centre Routier de Blaye dans la mesure où la route de l'Estuaire est départementale. Il est demandé en amont de leur adresser un plan détaillé de l'emplacement souhaité de la zone de ralentissement. La proposition d'honoraires pour la réalisation de travaux topographiques du Cabinet ECTAUR EXPERT s'élève à 912,00 € TTC.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 septembre 2018

DÉLIBÉRATION PORTANT CRÉATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL ECHELLE C1 À TEMPS NON COMPLET

Le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif territorial à 16h30 hebdomadaires à compter du 03 septembre 2018. Ce poste sera occupé par Madame Séverine MORETTI, suite notamment à l'arrêt des TAP. Ce temps sera réparti entre l'animation du conseil municipal des jeunes et l'accueil au secrétariat de mairie, en remplacement de la minoration des heures effectuées à la demande de la secrétaire titulaire, Laurence GODREAU.

DÉLIBÉRATION PORTANT MODIFICATION DE LA DUREE DE SERVICE D'UN EMPLOI À TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Maire explique que suite à la suppression des TAP et la modification des horaires de classe suite au passage à la semaine à 4 jours à la rentrée 2018, les heures de Madame Tatiana REY vont être réparties différemment entre la mairie et le SIRP. En effet, le SIRP prend en charge les heures de garderie gratuite de 16h à 16h30, soit 2 heures hebdomadaires. Le nombre d'heures de l'emploi d'adjoint technique occupé par Madame Tatiana REY doit donc être modifié en conséquence à compter du 3 septembre 2018.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2018

PRESENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes est reconduit pour la quatrième année, sous la responsabilité de Séverine MORETTI. Les jeunes présents se sont présentés à tour de rôle à l'équipe municipale, qui a pris plaisir à échanger avec ces nouveaux élus. Ils ont pu faire part de leurs projets à venir : la commémoration du 11 novembre, le Téléthon, Noël.

RAPPORT 2018 DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Monsieur le Maire explique que ce rapport d'évaluation a pour objet de présenter le résultat des réflexions et des travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) suite aux transferts de compétence ayant pris effet au 1^{er} janvier 2018. Ces travaux ont pour finalité de déterminer le montant des charges transférées, représentant la différence entre les ressources et les charges transférées à la communauté de Communes.

Conseils municipaux

Le rôle de la commission est d'évaluer pour chaque commune le montant des charges transférées à la communauté de communes. Le rapport de la commission doit être élaboré avant le 1^{er} octobre, puis transmis aux conseils municipaux, lesquels disposent d'un délai de 3 mois. Le rapport doit être approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée des communes membres. Les charges à évaluer en 2018 concernent le transfert des zones d'activités économiques, et le transfert de la compétence GEMAPI. Selon les travaux de la commission, l'évaluation des charges transférées au 1^{er} janvier 2018 s'élève à **1606,53 €** pour Comps.

DELIBERATION AUTORISANT LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE VIDEOPROTECTION

Ce sujet a été longuement débattu par l'équipe municipale depuis le début de l'année. Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré l'Adjudant-Chef MAURIERES Christophe, Référent Sûreté au Groupement de Gendarmerie Départementale de la Gironde, Cellule Prévention Technique de la Malveillance, afin de solliciter son aide pour étudier le projet de mise en place d'une vidéo protection sur la commune. Il a établi un diagnostic de vidéo protection de la commune.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la mise en place d'un système de vidéo protection sur la commune. Une consultation auprès de trois entreprises a été lancée et permettra une installation avant l'été 2019.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 novembre 2018

PROPOSITION DE RÉVISION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Sollicitée par de nombreux foyers, l'équipe municipale a décidé de revoir le pourcentage de la taxe d'aménagement. La commune de Comps applique un taux de 5%. Monsieur le Maire propose de réviser ce taux au 1^{er} janvier 2019.

D'après l'état des lieux fourni par le service de la fiscalité de Bordeaux, les communes voisines ont des taux variables, qui dépendent des caractéristiques de la commune.

⇒ Bayon 2,5 %

⇒ Saint-seurin-de-bourg 5 %

⇒ Gauriac secteurs 6 ou 5 %

⇒ Lansac secteurs 2 ou 4 ou 5 %

Le conseil municipal décide de modifier le taux de la taxe d'aménagement et de le passer à 4% au 1^{er} janvier 2019.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 décembre 2018

DEMANDE D'ADHESION A GIRONDE RESSOURCE

Dans le cadre des futurs travaux de ralentissement route de l'Estuaire, Monsieur le Maire explique que pour bénéficier de l'ingénierie départementale, il faut que la commune soit adhérente à Gironde Ressource.

Le conseil municipal valide l'adhésion à Gironde Ressource, pour une cotisation annuelle de 50 euros.

DÉLIBERATION PORTANT CRÉATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE À TEMPS COMPLET

Monsieur le Maire expose avec Monsieur Jacques HELLO la nécessité d'augmenter le contrat de Monsieur Pascal ROBIN, agent d'entretien, de 28h à 35 h hebdomadaire.

Ce temps supplémentaire pourra être également mis à profit pour mutualiser des tâches avec les communes voisines et apporter de nouveaux services (gestion des déchets verts, entretien du cimetière.....).

Cette modification sera effective à partir du 1er janvier 2019.

Le Conseil des Jeunes

Pour la quatrième année un Conseil municipal des jeunes est créé à l'école de Comps .

Les élections ont eu lieu le jeudi 4 Octobre à l'école de Comps, l'annonce des résultats a été faite le même jour à la mairie par Mr Le Maire en présence de Mme La députée Véronique HAMMERER.



C'est sous le contrôle des anciens conseillers que les élections ont eu lieu.

Parents et enfants attendent les résultats avec impatience.



Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes est constitué cette année de 13 enfants de Ce2, Cm1 et Cm2.

Premières poses pour une partie du nouveau conseil des jeunes entourés de Mr Le Maire, et de 3 conseillers municipaux, Claudia Wolosin, Véronique Hammerer et Bernard Grimard.

Le premier exercice pour les nouveaux conseillers et non le moindre a eu lieu lundi 15 octobre à la mairie avec leur présentation devant le Conseil Municipal des adultes.

Chacun a pu s'exprimer sur son choix de devenir conseiller .



Les illuminations de Noël et le Téléthon de Comps

La petite équipe de Compsicois dirigée par Christophe HAMMERER s'est remise au travail pour illuminer notre village. Cette année c'est le parc de la mairie qui a complété les décorations déjà présentes avec quatre sapins en bois fabriqués par Andy TUCKER ainsi que sur deux candélabres qui égaient les routes de Comps .

Toutes les personnes désirant intégrer cette équipe pour travailler le projet 2019 sont les bienvenues !!! En parler au secrétariat de mairie.

La nouvelle équipe de nos jeunes conseillers municipaux était présente ce vendredi 7 décembre pour lancer l'ouverture des illuminations et pour participer comme chaque année au téléthon .Grand nombre de Compsicois et de voisins limitrophes ont répondu à l'invitation pour déguster le vin et le chocolat chaud ainsi que les roses des sables préparées à l'école.



Mme La Députée présente sur le stand des enfants pour participer à cette belle œuvre caritative.

Travaux d'aménagement du chemin des Augiers



Le chemin des Augiers a récemment fait l'objet de travaux de voirie afin d'améliorer l'état de la route et de la rendre moins dangereuse.

En effet, depuis longtemps les habitants du quartier du Bourg constatent qu'un certain nombre de conducteurs roulent beaucoup trop vite lorsqu'ils empruntent ce chemin. Les excès de vitesse peuvent également être constatés à d'autres endroits dans le village, mais le virage devant l'église, à proximité de nombreuses maisons où habitent enfants, personnes âgées et animaux, représente un vrai danger.

Afin de remédier à cela, une écluse de route a été posée près de l'église, ainsi réduisant cette partie de la route à une seule voie. Un panneau a récemment été posé donnant la priorité aux automobilistes venant de la direction de la route du Château. Les travaux complémentaires de peinture et de signalisation seront réalisés prochainement.

du chemin de Bonhomme



Le chemin des Augiers a également été goudronné entre la place de l'Eglise et le croisement de la route du Château.

Enfin, pour embellir le tout, des végétaux ont été plantés et d'autres sont prévus prochainement.

Le chemin de bonhomme a également été refait.



Budget : 33 000 € TTC

Subvention départementale : 10 781 €

Subvention de l'Etat : 3 051 €

Commémoration du 11 novembre 1918-2018

C'est sous la douceur automnale que le Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés de quelques camarades et de leurs parents, s'est regroupé ce dimanche matin pour célébrer le centenaire de la commémoration du 11 novembre 1918. En présence de Mr Le Maire et son conseil, Mme Estelle CHABANAIS (directrice de l'école de Comps) ainsi que des personnalités gradées et de nombreux Compsicois



Les enfants ont lu un discours préparé en réunion et déposé les gerbes de fleurs.

Une vive émotion était présente lorsque nos jeunes conseillers ont chanté notre hymne national.



Extrait de lettre d'un poilu.

La vie ici est très dure. Dans les tranchées, l'odeur de la mort règne. Les rats nous envahissent, les parasites nous rongent la peau ; nous vivons dans la boue, elle nous envahit, nous ralentit et arrache nos grolles. Le froid se rajoute à ces supplices. Ce vent glacial qui nous gèle les os, il nous poursuit chaque jour. La nuit, il nous est impossible de dormir. Être prêt, à chaque instant, prêt à attaquer, prêt à tuer. Tuer, ceci est le maître-mot de notre histoire. Ils nous répètent qu'il faut tuer pour survivre, je dirais plutôt vivre pour tuer. C'est comme cela que je vis chaque minute de cet enfer. Sans hygiène. Sans repos. Sans joie. Sans vie

Festicomps fête Noël



Festicomps nous régale à la fête de Noël

Pour tous ceux qui n'ont pas pu assister à la fête de Noël le 16 décembre dernier, sachez que vous avez raté quelque chose de vraiment GENIAL !! Festicomps a su mettre les petits plats dans les grands pour les enfants (et adultes !!)

Une montagne de crêpes dès l'entrée de la salle polyvalente, un spectacle de magie enchantant et humoristique (avec parfois la participation de nos bambins), l'arrivée tonitruante du Père Noël avec un bon goûter pour chacun des petits, et pour finir, une tombola généreuse. De la convivialité à n'en plus finir entre compsois, l'esprit du partage et de l'amitié étaient omniprésents et ça nous a vraiment mis du baume au cœur. Merci Festicomps et le Conseil Municipal des Jeunes !

Composition de l'équipe :

- M. Bernard GRIMARD, **Président**
- M. Fabrice MESTAYER, **1^{er} vice-Président**
- M. Philippe BERNARD, **2^{ème} vice-Président**
- M. Patrick BAILLOU, **Trésorier**
- M. Jean-Pierre BLANCHER, **Trésorier Adjoint**
- Mme Pascale BAUDOUIN, **Secrétaire**
- M. Edouard MARTIN, **Secrétaire Adjoint**

Membres : Mesdames Brigitte ANGLIO, Corinne BAILLOU, Stéphanie CARO, Nathalie CAZEAUX

Messieurs Didier BAUDOUIN, Jacky GORZA, Mickaël BERNARD, Pascal CAZEAUX, Bruno GOBRON.

Aventures Séniors



Repas de Noël de l'Association

A ce jour, l'association est composée de plus de 80 membres qui se réunissent : - Deuxième mercredi de chaque mois ainsi que le dernier mardi
- AG deuxième mercredi de février

Prévisions pour 2019 : Sortie découverte, Dancharia, Music-hall etc.....

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à venir au secrétariat de mairie.

Comps de France

Quoi de neuf chez les Comps de France ?

Il est indéniable que les Comps de France savent bien s'amuser. Les repas dansants, les voyages pour retrouver leurs homonymes à travers le pays, la volonté de forger les amitiés et souder des liens durables, et le tout en faisant comme si de rien n'était.

Mais le saviez-vous ? Pour vraiment connaître les Comps de France, il faut creuser un peu...

Par exemple... L'association des Comps de France œuvre en faveur de l'échange des us et coutumes des autres villages hyponymes depuis sa création. On a beau partager le même nom, on vit des vies parfois très différentes.

Fort de ce constat, un beau projet pédagogique vient de voir le jour entre le Gard et la Gironde, et dans les semaines ou mois à venir, les communes de l'Aveyron, du Var et du Puy-de-Dôme devraient se joindre à nous.

Co-pilotées par Tatiana REY et Christiane MORENO-FRESU de Comps dans le Gard, cette équipe pédagogique a conçu un programme d'échanges culturels et ludiques pour que nos enfants apprennent à mieux se connaître, à mieux s'exprimer, à mieux apprécier le monde qui les entoure et à mieux comprendre les vies d'autrui.

A ces fins, un projet de correspondance écrite (collective) a été mis en place. Au programme : des vœux du nouvel an, un échange de dessins pour la grande lessive (deux fois par an), et soit un échange de recettes régionales, soit un quiz sur nos villages et régions. Le tout, pimenté par une correspondance régulière entre eux de leur vie scolaire et au quotidien.

Il est prévu que plusieurs enfants du Gard viennent à Comps l'année prochaine pour la fête nationale des Comps, alors, parents des petits compsicois, pensez à leur réserver un accueil digne de ce nom !

La cuvée 2019 des Comps de France se dessine à l'horizon...

La grande réunion annuelle des Comps aura lieu ICI (oui, oui, au 33710 Comps !) en 2019, et il va sans dire que les Comps de France recherchent des hébergements pour nos hôtes.

On a besoin d'héberger plein de monde (vraiment, plein de monde) pour les nuitées suivantes (à vos agendas !): Jeudi 30, vendredi 31 mai et samedi 1er juin.

Si vous avez un petit coin de couchage à consacrer à nos hôtes, avec un p'tit déj à leur proposer, alors ce sera parfait ! En prime, vous serez compensé mille fois par leur bonheur et bonne humeur... Que dire de plus ? (A part 'Soyez les bienvenues' !)

Pour toute info et surtout pour nous faire part de vos disponibilités d'hébergement pour ces trois dates, merci de bien vouloir contacter :

Claudia Wolosin-Journoud 06.14.90.08.96
cwolosin@wanadoo.fr
Jean-Pierre Cazimajou 06.83.15.43.33



Infos pratiques : Bruits de voisinage

Pour que l'idée du « bien vivre ensemble » soit une réalité, il est important de rappeler que le respect de la quiétude de chacun est primordiale. D'ailleurs, les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :



- par un individu locataire, propriétaire ou occupant
- ou par une chose (musique, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...);
- ou par un animal (abolements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de *tapage nocturne*. Les nuisances olfactives ou visuelles peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

Le dialogue avec son voisinage est important et doit être une priorité; chacun doit rester à l'écoute de l'autre. Si des difficultés sont rencontrées, le maire et ses adjoints peuvent également intervenir pour aider à échanger ou rétablir le dialogue.

Présentation antenne relais GRDF

Lors du conseil municipal du 4 février, une équipe GRDF viendra présenter le projet d'installation de compteurs GAZ communiquant. Rappelons que la séance est ouverte au public.

Local Technique

L'aménagement des combles du local technique à pu être réalisé grâce à la disponibilité de Monsieur CECCATO Lucien ayant amené son savoir en la matière. Nous le remercions vivement.

Remerciement à Monsieur Max SEGUIN qui une fois encore était présent lors de la préparation de notre après-midi de Noël.



Le 13 octobre dernier, notre petite commune a eu la joie d'accueillir la chorale ANABASIS pour un concert baroque. L'événement piloté par Kate SEGUIN remporta un réel succès. Vous étiez un peu plus d'une cinquantaine à participer et venir échanger avec les artistes autour d'un verre de l'amitié en suivant à la salle des fêtes !



Monsieur Didier BAYARD,
Maire de Comps

le Conseil Municipal
le Conseil Municipal des Jeunes
et le personnel communal

Ont le plaisir de vous convier aux Vœux du Maire, suivi du partage de la galette des Rois

Le Samedi 19 janvier 2019 à 18h30

à la Salle Polyvalente.